



Avertissement

À compter de la publication du deuxième trimestre 2023 et conformément aux recommandations européennes, l'indice des prix des logements neufs et anciens corrigé des variations saisonnières (CVS) est calculé comme la moyenne pondérée (par les valeurs des transactions) de l'indice de prix Notaires-Insee des logements anciens corrigé des variations saisonnières et de l'indice des prix des logements neufs corrigé des variations saisonnières.

Ce changement n'a pas d'autre conséquence sur l'historique que de modifier légèrement la série de l'indice de prix des logements neufs et anciens corrigé des variations saisonnières, sans modifier les tendances de long terme.

Les prix des logements sont en baisse au deuxième trimestre 2023

Au deuxième trimestre 2023, les prix des logements en France métropolitaine diminuent de 0,7 % par rapport au trimestre précédent en données corrigées des variations saisonnières (CVS), après une quasi-stabilité au premier trimestre 2023 (-0,1 %). Les prix des logements neufs se replient (-0,2 % par rapport au trimestre précédent, après +0,2 %), tandis que la baisse de ceux des logements anciens s'accroît (-0,8 %, après -0,2 % au trimestre précédent).

Sur un an, les prix des logements ralentissent nettement (+0,7 % au deuxième trimestre 2023, après +2,9 % au premier trimestre 2023 et +4,8 % au quatrième trimestre 2022). Pour le quatrième trimestre consécutif, les prix des logements anciens augmentent sur un an plus faiblement (+0,5 %) que ceux des logements neufs (+1,8 %).

Indice des prix des logements (base 100 : 2015)

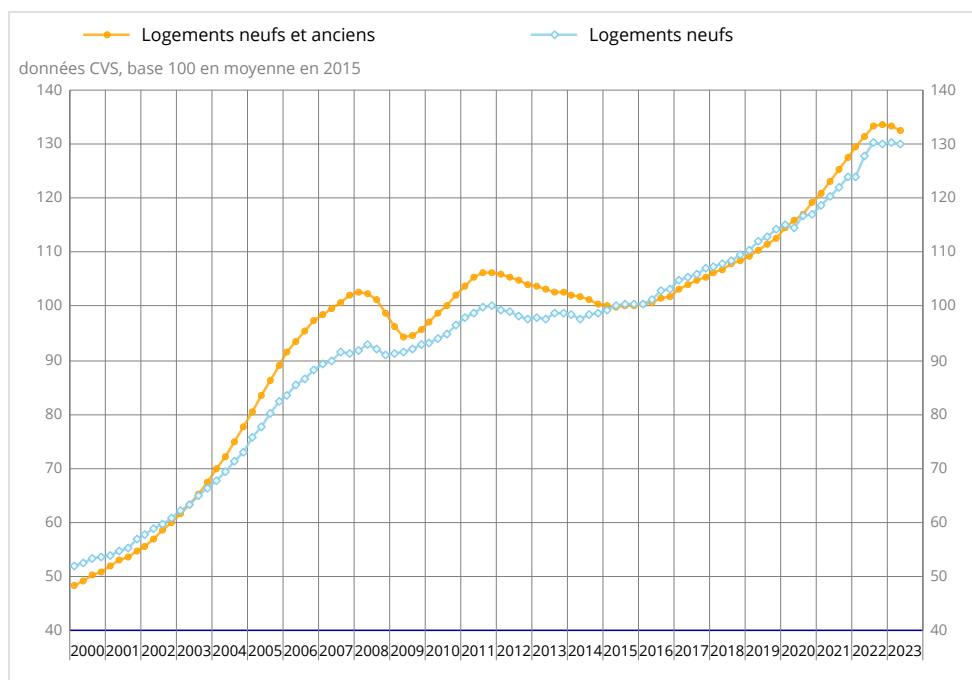
	Pondérations 2023 (en %)	Indices 2023 T2 (données CVS) (p)	Variations (en %) par rapport au trimestre précédent (données CVS) (p)	Variations (en %) par rapport au même trimestre de l'année précédente (données brutes) (p)
Ensemble des logements	100,0	132,4	-0,7	0,7
- logements neufs	11,8	130,1	-0,2	1,8
- logements anciens	88,2	132,7	-0,8	0,5

(p) : données provisoires. (données CVS) : données corrigées des variations saisonnières.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, SDES, Notaires de France – Groupe ADSN, Notaires du Grand Paris – PNS.

Indices des prix des logements neufs et anciens en France métropolitaine



Champ : France métropolitaine

Sources : Insee, SDES, Notaires de France – Groupe ADSN, Notaires du Grand Paris – PNS.

Révisions

Sur le champ de la France métropolitaine, l'évolution trimestrielle des prix des logements anciens au premier trimestre 2023 n'est pas révisée (après arrondi, à -0,2 %), alors que l'évolution des prix des logements neufs est révisée à la hausse de 0,4 point (+0,2 % au lieu de -0,2 %). Au final, l'évolution trimestrielle des prix de l'ensemble des logements au premier trimestre 2023 est révisée à la hausse de 0,1 point (-0,1 % au lieu de -0,2 %).

Pour en savoir plus

L'indice des prix des logements anciens présenté ici est l'indice Notaires-Insee.

Des informations sur la méthodologie sont disponibles dans l'onglet Documentation de la version web de cette publication.

Un lien vers les séries chronologiques est disponible en bas de la version web de cette publication.

Prochaine publication : le 22 décembre 2023 à 12:00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475